
**L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION
PULMONAIRE DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2022

L' ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

31 décembre 2022

Page

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

Situation financière	1
États des recettes et dépenses et de l'évolution de l'actif net	2
Flux de trésorerie	3
Notes aux états financiers	4 - 8
Tableau des dépenses générales et administratives	9

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil d'administration de l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada, comprenant la situation financière au 31 décembre 2022, les états des recettes et dépenses et de l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, de même que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, et un tableau des dépenses générales et administratives.

À notre avis, à l'exception des effets de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

À l'instar de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses revenus de dons et d'activités de collecte de fonds dont l'intégralité n'est pas susceptible de donner lieu à un audit satisfaisant. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme, et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux revenus des dons et de la collecte de fonds, à l'excédent des revenus sur les dépenses et aux flux de trésorerie liés aux activités de l'exercice terminé le 31 décembre 2022, ainsi qu'aux actifs courants au 31 décembre 2022 et aux actifs nets au 31 décembre 2022.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association, conformément aux exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous avons rempli nos autres responsabilités en conformité avec ces exigences. Nous estimons que les éléments probants obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation; de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation; et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative pouvant exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent influencer individuellement ou collectivement des décisions économiques reposant sur les états financiers. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques; et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou un contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations afférentes fournies par la direction;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de remettre en cause de manière significative la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport, sur les informations pertinentes fournies dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements ultérieurs peuvent par ailleurs conduire l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers dans leur ensemble, y compris les informations fournies dans les notes, et vérifions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à présenter une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance l'étendue de l'audit et l'échéancier prévu, de même que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lohn Caulder LLP

Comptables professionnels agréés
Vancouver, C.-B.
10 mai 2023


L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

SITUATION FINANCIÈRE


Au 31 décembre

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse et équivalents de trésorerie	1 005 209	329 796
Comptes débiteurs (note 3)	285 000	18 971
TPS à recevoir	4 912	6 184
Frais payés d'avance	10 840	3 929
Dépôt (note 11)	21 390	-
Investissements (note 4)	220 998	218 217
	1 548 349	577 097
Dépôt (note 11)	-	21 390
Immobilisations (note 5)	46 136	49 795
	1 594 485	648 282
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs (note 6)	36 340	33 452
Contributions différées (note 7)	412 984	54 996
	449 324	88 448
Actifs nets (note 8)	1 145 161	559 834
	1 594 485	648 282

POUR LE CONSEIL :

DocuSigned by:

4F044ED2DE10401...

Administrateur

DocuSigned by:

5A9AC3551D7477...

Administrateur

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

ÉTATS DES RECETTES ET DÉPENSES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2022	2021
	\$	\$
Revenus		
Dons (note 9)	840 547	156 960
Collecte de fonds	28 155	9 188
Subventions (note 10)	42 213	11 423
Investissements	18	2 116
Frais d'adhésion	50 065	50 000
Divers	917	556
Commandites	267 246	336 767
	1 229 161	567 010
Dépenses		
Sensibilisation et promotion	13 423	9 878
Amortissement	16 877	15 711
Congrès et soutien pour le congrès	22 232	26 445
Graphisme	3 187	3 378
Éducation	-	1 639
Généralités et administration (tableau A)	38 160	42 234
Assurances	2 521	2 609
Intérêts et frais bancaires	12 141	5 771
Frais d'adhésion	2 447	1 732
Impression et affranchissement	33 438	33 357
Loyer et occupation	13 769	27 152
Bourses	25 000	15 000
Sous-traitance	11 777	16 466
Téléphone	6 022	5 917
Traduction	26 555	28 104
Voyages et hébergement	11 189	-
Salaires et avantages sociaux	400 522	272 498
Site Web	4 574	4 378
	643 834	512 269
Excédent des revenus sur les dépenses	585 327	54 741
Actifs nets non affectés, début de l'exercice	559 834	505 093
Actifs nets non affectés, fin de l'exercice	1 145 161	559 834

Voir les notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2022 \$	2021 \$
Flux de trésorerie provenant des :		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	585 327	54 741
Amortissement	16 877	15 711
	602 204	70 452
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Comptes débiteurs	(266 029)	(12 732)
Comptes fournisseurs	2 888	23 043
TPS à recevoir	1 273	818
Contributions différées	357 988	(99 360)
Frais payés d'avance	(6 911)	3 094
	691 413	(14 685)
Activités d'investissement		
Augmentation des dépôts à terme	(2 782)	(2 089)
Acquisition d'immobilisations	(13 218)	-
	(16 000)	(2 089)
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	675 413	(16 774)
Encaisse, début de l'exercice	329 796	346 570
Encaisse, fin de l'exercice	1 005 209	329 796
L'encaisse se compose de :		
Encaisse et équivalents de trésorerie	1 005 209	329 796

Voir les notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2022

1. Nature de l'organisme

La « Société d'hypertension pulmonaire du Canada » a été constituée en société de droit fédéral le 19 février 1999 et a été enregistrée en tant que fondation publique auprès de la Division des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada. En 2008, l'organisme a changé son nom pour « L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada ». L'organisme est exempt de charges d'impôts et peut délivrer des reçus pour dons de bienfaisance.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada a pour but d'entreprendre des programmes d'éducation du public et de soutien aux personnes atteintes et à leurs proches aidants, de même que la publication et la dissémination d'informations concernant l'hypertension pulmonaire, un plaidoyer au nom des personnes atteintes d'hypertension pulmonaire et la promotion et le financement de recherches sur les causes, la maîtrise et le traitement de l'hypertension pulmonaire ou de son incidence.

2. Résumé des conventions comptables importantes

Référentiel comptable

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des revenus

L'organisme suit la méthode du report de la comptabilisation des contributions. Les contributions comprennent les éléments suivants : dons, commandites et subventions. Si l'utilisation de contributions comporte des restrictions qui n'ont pas été respectées à la fin de l'exercice, ces contributions restreintes non utilisées sont enregistrées comme des contributions différées jusqu'à ce que les restrictions soient respectées.

Les cotisations des membres sont comptabilisées comme revenus proportionnellement sur l'ensemble de l'exercice auquel elles se rapportent.

Les revenus de la collecte de fonds sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les revenus d'investissements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et entrés au fil du temps.

L'organisme reçoit à l'occasion des dons en nature, qu'il comptabilise à la juste valeur marchande estimée.

Encaisse et équivalents de trésorerie

L'encaisse et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les soldes bancaires.

31 décembre 2022

2. Résumé des conventions comptables importantes (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur et les instruments de capitaux propres sont mesurés ultérieurement à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont mesurés ultérieurement au coût d'origine ou au coût amorti. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des recettes et dépenses.

Estimations de la direction

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle produise des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et les informations présentés dans les états financiers et les notes afférentes. La direction examine les valeurs comptables des éléments des états financiers à chaque date de clôture afin d'évaluer la nécessité d'une révision ou toute possibilité de dépréciation. Elle produit ces estimations en fonction d'hypothèses qui reflètent l'ensemble le plus probable de conditions économiques et de plans d'action prévus. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés au bénéfice net, selon le cas. Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile estimée des immobilisations et la répartition des salaires et des avantages sociaux déclarés dans divers programmes et initiatives parrainés. Bien que la direction considère que les estimations utilisées pour préparer ces états financiers sont raisonnables et prudentes, les résultats réels peuvent différer.

Services bénévoles

Le travail de l'organisme dépend des services de nombreux membres bénévoles. La valeur des services bénévoles n'est pas enregistrée dans ces états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine. Les coûts d'entretien et de réparation sont présentés comme des dépenses. Les améliorations prolongeant la durée de vie estimée d'une immobilisation sont comptabilisées. Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation est dépréciée, la valeur comptable nette doit être réduite à sa juste valeur. Les charges d'amortissement sont calculées aux taux annuels suivants et assujetties à la règle de la demi-année pour les acquisitions de l'année courante :

Mobilier et équipement	30 % dégressif	Matériel
informatique	5 ans	linéaire
Site Web	5 ans	linéaire

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2022

3. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs consistent en une subvention à recevoir et sont comptabilisés après déduction de la provision pour créances douteuses d'un montant de : néant (2021 : néant). Voir la note 10.

4. Investissements

Les investissements consistent en un certificat de placement garanti (CPG) à un taux d'intérêt fixe de 0,55 % et arrivant à échéance en juillet 2023. Le montant total du CPG est encaissable annuellement en juillet et aucun remboursement partiel n'est autorisé au cours de l'année.

5. Immobilisations

	2022		2021	
	\$		\$	
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	13 217	2 643	10 574	-
Mobilier et équipement	5 578	5 285	293	418
Site Web	70 539	35 270	35 269	49 377
	89 334	43 198	46 136	49 795

6. Comptes fournisseurs

	2022	2021
	\$	\$
Comptabilité d'exercice	8 000	21 000
Charges salariales à payer	9 040	6 145
Congés accumulés	11 460	-
Comptes fournisseurs	7 840	6 307
	36 340	33 452

Les comptes fournisseurs incluent un solde créditeur Mastercard (solde débiteur) de 5 969 \$ (2021 - (201 \$)). Le solde est garanti par un CPG de 10 000 \$ qui est inclus dans les investissements.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2022

7. Contributions différées

Les contributions différées incluent a) les montants perçus avant la fin d'un exercice, mais dont les marchandises ou les services seront livrés au cours d'un exercice subséquent; ou b) des contributions reçues ou à recevoir dont l'usage est restreint aux fins prescrites par les donateurs et qui n'avaient pas été dépensées en fin d'exercice :

	2022	2021
	\$	\$
Fonds pour la recherche	23 801	2 500
Commandites et contacts	5 000	7 286
Cotisations d'entreprise	-	25 065
Subvention pour le projet de renforcement des capacités de recherche sur l'HTP (note 10)	374 049	-
Dons – Patients de la Colombie-Britannique	1 650	1 650
Bourses	8 484	18 495
	412 984	54 996

8. Actifs nets

L'actif net est composé de :

	2022	2021
	\$	\$
Actifs nets – non affectés	1 099 025	510 039
Actifs nets – investis en immobilisations	46 136	49 795
	1 145 161	559 834

9. Dons

Au cours de l'exercice, l'Association a reçu un don en nature d'une valeur de 5 400 \$ pour l'utilisation d'un espace de bureau mis à sa disposition (2021 : néant).

31 décembre 2022

10. Subventions

L'Association a reçu 1 262 \$ (2021 : 6 831 \$) en subventions salariales de BioTalent Canada.

Conformément à une lettre d'entente prenant effet le 1^{er} juillet 2022, signée par l'Association et par un organisme de bienfaisance enregistré, ce dernier a accepté de verser à l'Association une subvention de 415 000 \$ pour soutenir son Projet de renforcement des capacités de recherche en HTP (« le Projet »). Le financement sera échelonné sur deux ans; 130 000 \$ ont été reçus au cours de l'année et le solde de 285 000 \$ le sera en 2023. La subvention est destinée uniquement à soutenir le Projet et toute portion non dépensée sera restituée au bailleur de fonds. Voir la note 7 pour le montant différé de la subvention.

11. Engagements

En 2021, l'Association d'hypertension pulmonaire du Canada a signé une entente d'un an pour la location de ses locaux, échue le 30 avril 2022. Le bail n'a pas été renouvelé et l'organisme a migré vers un mode de fonctionnement entièrement à distance.

Au cours de l'année, l'Association a modifié son entente avec Delta Hotels Ottawa City Centre pour un événement prévu du 7 au 12 juin 2023. L'Association a versé un dépôt non remboursable de 21 390 \$ à la signature du contrat le 20 septembre 2019. L'Association a accepté de verser un dépôt non remboursable de 10 000 \$ le 14 mars 2023 et une somme de 31 235 \$ le 16 mai 2023. Tout solde impayé sera débité de la carte de crédit de l'organisme dans les 30 jours suivant la date de l'événement. La date initiale du 15 juin 2025 ainsi que les dates et les montants des dépôts prévus ont été révisés dans l'entente modifiée.

12. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été révisés de manière à assurer leur conformité avec la présentation de l'exercice en cours.

L'ASSOCIATION D'HYPERTENSION PULMONAIRE DU CANADA

TABLEAU DES DÉPENSES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2022	2021
	\$	\$
Dépenses générales et administratives		
Comptabilité et frais juridiques	9 591	15 000
Équipement informatique	271	271
Logiciels	15 299	17 110
Dépenses de TPS	6 022	6 315
Fournitures de bureau	6 977	3 668
Subventions de démarrage (recouvrements)	-	(130)
	38 160	42 234

Voir les notes afférentes aux états financiers.